

son nom extrême l'indique, n'a en vue que la mort.

⁶ Cela ne veut pas dire que dans tous les cas où les anciens prient avec foi pour un malade et auprès de lui, celui-ci recouvrera la santé. Ce serait tenter Dieu que de lui demander la guérison sans la réserve naturelle : si Dieu le trouve bon.

⁷ Le malade, en faisant appeler les anciens, en demandant le concours de leurs prières, montre déjà par là qu'il

attache du prix à la requête faite avec foi et qu'il a lui-même cette foi qui nous porte à nous jeter dans les bras du Sauveur. Remarquez qu'il n'est pas dit que le pardon des péchés découle matériellement de la prière des anciens ou que ceux-ci peuvent donner, comme le prétend le papisme, l'absolution. Les anciens sont appelés; ils prient, tout en recourant aux moyens médicaux; si le Seigneur le veut, le malade guérit, et le Seigneur aussi lui remet ses péchés.

d) De la confession des péchés et de la prière pour en être délivrés (V, 16-18).

VERSET 16. Confessez les uns aux autres vos offenses ¹, et priez les uns pour les autres, en sorte que vous soyez guéris ².

¹ Confessez vos fautes à ceux que vous avez offensés et à vos frères, qui prient pour vous. Voilà la confession selon l'Évangile, tandis que l'Église de Rome veut qu'elle se fasse à l'oreille d'un prêtre!

² Cet aveu, cette communication de vos offenses à vos frères, et leurs prières vous aideront à retrouver la paix que l'assurance du pardon peut seule vous donner.

L'apôtre insiste sur ce devoir, en signalant la bénédiction que peut attirer la prière fervente d'un fidèle, et comme exemple du pouvoir de la prière, il cite celle d'Elie (1 Rois, XVII, 4; XVIII, 42-43). Ainsi une âme desséchée, altérée, sera abondamment abreuvée des eaux de la grâce, et goûtera de nouveau cette paix qu'elle avait momentanément perdue (17-18).

Enfin, pour terminer cet éloquent appel à la vie pratique, à une foi vivante, Jacques recommande

e) De ramener à la vérité ceux qui s'égarent (19, 20).

VERSET 19. Frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré de la vérité ¹, et qu'un autre l'y fasse retourner, — 20. qu'il sache que celui qui fera retourner un pécheur de l'égarement de son chemin, sauvera une âme de la mort ², et voilera une multitude de péchés ³.

¹ Toute faute est une déviation de la vérité.

² De la mort spirituelle et de la mort éternelle. Quelle immense grâce de pouvoir concourir à ramener un frère du chemin où il s'égare!

³ En le ramenant à la vérité, il le ra-

mène à Christ, au seul Sauveur, et ainsi tous les péchés de celui qui revient de son égarement et s'attache à Jésus lui sont remis; ses péchés sont voilés devant la face de Dieu, parce qu'ils sont couverts de la justice parfaite de Christ (Prov., X, 42. 4 Pierre, IV, 8).

2. Paul en Italie.

ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

Introduction.

Nom de l'épître.

D'après le titre que cette épître porte, on voit qu'elle était exclusivement écrite pour des chrétiens hébreux, c'est-à-dire pour des Églises composées de fidèles

sortis du judaïsme, et qu'on devait la faire circuler dans ces Eglises-là. L'auteur ne dit pas expressément dans quel pays étaient ces congrégations; toutefois, le mot « hébreux » indique que c'étaient des chrétiens parlant la langue hébraïque, et par-là même habitant la Palestine. De plus, on voit au chap. IX, 8, que, au moment où l'apôtre écrivait, le temple et le service divin, à Jérusalem, subsistaient encore, et que l'auteur ne parle nulle part des chrétiens sortis du paganisme (comparez II, 46).

Auteur.

Nous avons vu dans l'introduction aux épîtres catholiques (c) que Paul est regardé comme l'auteur de l'épître aux Hébreux : c'est l'opinion d'un très-grand nombre de théologiens; d'autres ont quelques doutes à ce sujet, à raison de la différence qu'ils remarquent entre cet écrit et les autres épîtres de Paul. Il est vrai que dans les Hébreux les citations de l'Ancien-Testament et les développements sur cette économie préparatoire sont en plus grand nombre que dans les Romains, qui en contiennent cependant beaucoup. Mais qu'est-ce que cela prouve? Absolument rien contre l'opinion de ceux qui attribuent à Paul l'épître aux Hébreux. N'était-il pas naturel que cet apôtre, s'adressant à d'anciens Juifs, s'étendit au long sur le caractère et le but de l'économie mosaïque, qu'il leur démontra en particulier que Christ a réalisé tous les types accomplis, toutes les prophéties qui le concernaient? Plusieurs de ces chrétiens juifs ne couraient-ils pas le danger de retourner au judaïsme, surtout à l'époque où l'épître fut écrite, c'est-à-dire lorsque les Eglises de la Judée étaient sous le feu de la persécution? Paul, qui leur avait annoncé la bonne nouvelle, ne devait-il pas se sentir pressé de les affermir et de les instruire sur la personne du Christ et la nature de son divin sacerdoce? D'ailleurs, nous trouvons dans l'épître aux Hébreux la même chaleur, le même feu que dans les autres écrits de ce grand apôtre.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette lettre fut écrite en Italie et après la première incarcération de Paul à Rome (Héb., XIII, 24), ainsi vers l'an 63 ou 64.

Contenu.

Le sujet général de cette épître est celui-ci : mettre en évidence aux yeux des chrétiens juifs Jésus-Christ, Dieu Sauveur, et fortifier la foi de ces fidèles en cette doctrine fondamentale. Elle se divise en deux parties :

I. Supériorité du christianisme sur le judaïsme (I-X, 48).

Preuves : A. la personne de Christ.

1) Il est plus grand que les anges (I, II).

2) Il est plus grand que Moïse (III, IV).

B. la souveraine sacrificature de Christ (V-X, 48).

II. Application (X, 49-XIII, 49).

1) Exhortation particulière à la fidélité (X, 49-XII).

2) Exhortations diverses (XIII, 4-49).

Conclusion (XIII, 20).

Dans ses autres épîtres, Paul commence par une salutation; ici les premiers mots qui tombent de sa plume exaltent la grandeur ineffable de Christ. Son zèle ardent, son amour pour le Seigneur, ce langage sublime et concis rappellent de nombreux passages de ses écrits dans lesquels il expose le conseil de Dieu pour le salut des hommes. Dans les deux premiers chapitres, il parlera de la puissance même de Christ avec une vénération telle que le Nouveau-Testament, sauf l'évangile de Jean, ne nous offrira rien de pareil; l'exposé qu'il va faire de cette personne adorable est assez clair pour que quiconque cherche sincèrement à connaître Jésus, y trouve tout ce qui peut l'éclairer à salut. L'auteur considère ensuite la souveraine sacrificature de Christ et son humanité comme victime pour le rachat des pécheurs.

En traitant de la personne et du sacerdoce de Jésus, l'apôtre a pour but de reprendre les chrétiens juifs qui (chap. VI) s'attachaient encore tellement aux ob-

servances lévitiques qu'ils perdaient de vue le sacrifice expiatoire de Christ, et espéraient trouver leur salut dans la pratique de la loi. Il va leur montrer point par point que l'économie lévitique a pris fin à la mort de Jésus, qu'elle ne pouvait pas purifier l'homme de ses péchés, qu'elle n'était qu'une figure, un type de Christ; que la vraie purification n'est opérée que par son sacrifice d'une valeur éternelle; qu'on doit y croire avec actions de grâces; que cette foi doit se manifester par une pleine obéissance à la Parole de Christ; que l'Évangile n'a pas été donné au milieu d'un appareil terrible comme le fut la promulgation de la loi, et qu'il conduit ceux qui croient à cette bonne nouvelle à la Jérusalem céleste et à une éternelle communion avec ce Jésus, qui a été immolé; mais que plus cette grâce est immense, plus aussi sera terrible le châtement de ceux qui la méprisent.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Supériorité du christianisme sur le judaïsme démontrée par :

A. La personne de Christ.

a) Christ est au-dessus de tout, même des anges (1, II).

Cette vérité elle-même (1).

VERSET 1. Dieu ayant autrefois, à plusieurs reprises ¹ et de plusieurs manières ², parlé aux pères ³ par les prophètes ⁴, nous a parlé en ces derniers jours ⁵ par le Fils, — 2. qu'Il a établi héritier de toutes choses ⁶, par le moyen duquel aussi Il a fait les siècles ⁷, — 3. et qui étant le resplendissement de sa gloire et l'empreinte de sa substance ⁸, et portant toutes choses par la parole de sa puissance ⁹, après avoir fait par soi-même la purification de nos péchés, s'est assis à la droite de la Majesté dans les lieux hauts ¹⁰.

¹ Dès la création de l'homme jusqu'à Malachie.

² Par des visions, des songes, des apparitions des anges et de l'Éternel lui-même; par des menaces, des châtements, des promesses, selon que c'était nécessaire aux hommes.

³ Nos ancêtres israélites.

⁴ Non pas seulement par les prophètes proprement dits, mais par tous ceux que l'Éternel chargeait de la mission (Gen., IV, 26; XII, 8; XIII, 18) de recevoir une promesse ou de transmettre un message de sa part. Ces révélations diverses préparaient les Juifs et les autres peuples qui en avaient connaissance à accueillir la dernière et la plus excellente de toutes, celle de Christ.

⁵ Dans ce dernier temps de l'histoire de l'humanité. Cette parole que Dieu

nous adresse par son Fils, ne sera pas annulée par une révélation postérieure; c'est ce que Jésus déclare dans Jean, XII, 48.

⁶ Tout ce qui est au Père est au Fils (Jean, XVI, 15). Tout lui est assujéti, par conséquent nous aussi.

⁷ Les siècles ou le monde, tout ce qui existe. Toutes choses ont été faites par son moyen (Jean, I, 3).

⁸ Qui m'a vu, a vu le Père (Jean, XIV, 9).

⁹ La parole, c'est la volonté exprimée; au moyen de sa volonté toute-puissante, Christ porte le monde, qui n'a par lui-même aucune force propre d'existence. C'est en Lui que nous vivons, et que nous nous mouvons, et que nous sommes (Actes, XVII, 28).

¹⁰ Pour gouverner le monde jusqu'à ce qu'Il le renouvelle.

Le Fils est plus excellent que les anges, puisque le nom qu'Il porte est bien au-dessus du leur (4). — Le Père n'a dit à aucun des anges : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui (Ps. II, 7); Il n'a dit d'aucun d'eux : Je serai son

Père et il sera mon Fils (2 Sam., VII, 14), paroles qui s'appliquaient d'abord à Salomon, type du Messie (5). — Bien loin qu'un seul des anges soit appelé Fils de Dieu, le Père veut que tous les anges adorent le Fils (Ps. XCVII, 7); tout comme les anges le servent, il est dit qu'il fait de ses anges des vents, et de ses ministres une flamme de feu (Ps. CIV, 4), parce qu'ils exécutent ses ordres avec la rapidité des vents et des éclairs (6, 7). — Quant au Fils, le Psalmiste s'adresse à Lui comme à Dieu : « Ton trône, ô Dieu, est au siècle des siècles; c'est un sceptre de droiture que le sceptre de ton règne. Tu as aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu l'a oint d'une huile d'allégresse au-dessus de tes semblables (de tes disciples) (Ps. XLV, 6, 7). » La plus grande joie des enfants de Dieu, lorsqu'ils sont oints du Saint-Esprit, c'est de pouvoir appeler Dieu : Père ! et cette joie se trouve dans la communion avec Christ (8, 9). — Il est encore écrit touchant le Fils : « Toi, Seigneur, au commencement, tu fondas la terre, et les cieux sont les œuvres de tes mains (Ps. CII, 26, 27) (10, 11, 12). » — Enfin, le Père a dit à son Fils : « Assieds-toi à ma droite (Ps. CX, 1), » tandis qu'il se sert des anges comme de ministres en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (Gen., XIX, 15, 16. Ps. XXXIV, 7) (13, 14).

La divinité de Christ est clairement établie par ces paroles. C'est le point de départ de l'apôtre. Tout ce qu'il va dire découle de là.

Croyons donc et attachons-nous fermement à Lui (II, 1-4).

Puisqu'il en est ainsi, nous devons écouter d'autant plus attentivement sa Parole, de peur que nous ne courions à notre perte (4); — car, si la parole donnée par le ministère des anges était si positive et si puissante que toute violation de cette parole était justement punie, comment échapperons-nous, nous chrétiens, si nous méprisons un tel salut qui, après avoir été d'abord annoncé par le Seigneur, est parvenu jusqu'à nous par ceux qui l'ont entendu, et dont Dieu a confirmé le témoignage en leur donnant le pouvoir d'accomplir des miracles et divers actes de puissance par le Saint-Esprit, qu'il leur distribuait selon sa volonté (2-4) ?

L'abaissement et les souffrances de Christ ne doivent pas nous induire en erreur quant à sa divinité (II, 5-18).

Ce n'est pas aux anges que Dieu a soumis le royaume qu'il veut fonder, mais à Christ, selon qu'il est écrit : « Qu'est-ce que l'homme, que tu te souviennes de lui; et que le fils de l'homme que tu le visites (Ps. VIII) ? » La divinité du Fils ne brilla sans doute pas toujours; car Dieu l'a fait quelque peu de temps inférieur aux anges, sur la terre; mais ensuite Il l'a couronné de gloire et d'honneur, et l'a établi sur toute la création (Ps. VIII, 5, 6) (5-8). — Maintenant nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient assujetties (1 Cor., XV, 24); mais nous voyons que celui qui, pour un temps et dans son humanité, a été fait inférieur aux anges, c'est Jésus, mort et ressuscité, couronné de gloire et d'honneur; cette humiliation et ces souffrances étaient le chemin de la gloire, une preuve de la grâce de Dieu, nous donnant son Fils, qui goûta la mort pour le salut de plusieurs (9).

VERSET 10. Car il Lui convenait, à Lui, à cause duquel sont toutes choses, et par le moyen duquel sont toutes choses, qu'amenant beaucoup de fils à la gloire, Il consommât le Prince de leur salut par le moyen des souffrances ¹. — **11.** Car et Celui qui sanctifie et

ceux qui sont sanctifiés viennent tous d'un ; c'est pourquoi Il n'a pas honte de les appeler frères ² ; — 12. en disant : J'annoncerai ton nom à mes frères, je te chanterai des hymnes au milieu de l'assemblée ³. Et encore : — 13. Je mettrai ma confiance en Lui ⁴ ; et encore : Me voici, moi et les enfants que Dieu n'a donnés ⁵. — 14. Puis donc que les enfants participent à la chair et au sang ⁶, Lui aussi semblablement a participé aux mêmes choses, afin que, par le moyen de la mort, Il rendit impuissant celui qui a le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le calomniateur ⁷, — 15. et qu'Il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, méritèrent toute leur vie l'esclavage ⁸. — 16. Certes, ce ne sont pas les anges qu'Il prend, mais Il prend la postérité d'Abraham ⁹. — 17. C'est pourquoi Il a dû en toutes choses être rendu semblable à ses frères, afin qu'Il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui regardent Dieu, afin de faire la propitiation pour les péchés du peuple. — 18. Car, en ce qu'Il a souffert Lui-même, ayant été tenté, Il peut secourir ceux qui sont tentés ¹⁰.

¹ Il était conforme à toutes les perfectiones de Dieu et à son plan de miséricorde et de sagesse envers les pécheurs, que, pour rendre ses rachetés participants de la gloire de leur Chef, Jésus-Christ, celui-ci se fit homme et souffrit ce qu'il a souffert. — Les fideles sont appelés fils de Dieu ou enfants de Dieu par analogie au nom de Fils de Dieu donné à Jésus. — Jésus ne pouvait montrer sa parfaite obéissance qu'en revêtant notre nature.

² Comme *homme*, Jésus a son Père dans le ciel, et en cela il est semblable à ses frères selon la chair. Dans sa prière, Jésus disait au Père, en parlant des siens : « Sanctifie-les par ta vérité. (Jean, XVII, 17), » et plus loin il ajoutait : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés pour la vérité (Jean, XVII, 19). » Ici, l'apôtre Paul, quoique écrivant longtemps avant que Jean eût écrit son Evangile, nous enseigne la même vérité ; la sanctification ou consécration à Dieu à laquelle Jésus s'adonnait et celle à laquelle sont appelés ses disciples, proviennent l'une et l'autre du même Père céleste : en sa qualité d'homme, Il fut consacré à faire la volonté de Dieu (c'est le propre sens du mot *sanctifié*) ; ses rachetés le sont aussi ; le chef appelle les membres de son corps, ses frères.

³ Jésus parle ici (Ps. XXII, 23) comme fondateur de l'Eglise de Dieu, à laquelle Il révèle la volonté de Dieu.

⁴ Nouveau trait de l'humanité du Christ : il se fait semblable aux hom-

mes, en plaçant comme eux sa confiance en son Père (Esaïe, VIII, 47. Ps. XVIII, 2).

⁵ C'est Jésus qui tient ce langage, en considérant ses rachetés comme une famille que Dieu lui a donnée et qui a la même nature que Lui. Esaïe (VIII, 18), d'où sont tirées ces paroles, était un type du Messie ; les enfants du prophète étaient une figure des disciples de Christ, du moins pour le temps de la vie terrestre de Jésus et de l'accomplissement de son office de prophète.

⁶ A la faible nature humaine, portant en elle les suites du péché, savoir, la souffrance et la mort.

⁷ Jésus, ayant pris notre nature et enduré la mort, a, par sa croix, vaincu le diable ; il nous fait triompher de la mort et nous affranchit de la crainte qu'elle nous inspire (Jean, XII, 31. 1 Jean, III, 8. 4 Cor., XV, 55, 56).

⁸ La mort est le salaire du péché, et Jésus s'est fait homme afin de délivrer ses frères de l'esclavage de Satan et de la mort éternelle. — Quiconque connaît l'Écriture, ne croira pas que les fideles de l'ancienne alliance fussent durant toute leur vie esclaves de la crainte de la mort ; ces fideles-là croyaient à Celui qui devait venir (Luc, XX, 38).

⁹ Ce ne sont pas les anges qu'Il fait les objets de sa miséricorde ; ceux qui n'ont pas péché sont restés dans leur état primitif, et l'Écriture ne nous dit pas que les anges déchus soient reçus en grâce. Jésus n'a pas revêtu la nature des anges, mais celle des hommes, et Il a

appelé Abraham pour faire de sa postérité temporelle son peuple particulier, et de sa postérité spirituelle sa famille bien-aimée.

¹⁰ Jésus devait être homme pour être, par l'expérience personnelle de nos mi-

sères, un souverain sacrificateur compatissant, qui connût nos besoins, et qui, ayant été tenté en toutes choses (IV, 45), pût nous secourir dans nos tentations.

b) *Christ est plus grand que Moïse* (III, IV).

Moïse a été serviteur de Dieu, et Christ est le Fils de Dieu (III, 1-6).

VERSET 1. En conséquence, frères saints ¹, participants de l'appel céleste ², considérez l'envoyé et le souverain sacrificateur de notre profession ³, Christ Jésus, — 2. qui a été fidèle à Celui qui l'a institué, comme le fut aussi Moïse dans toute sa maison ⁴.

¹ Saints, séparés du monde par Christ, mis à part pour confesser son nom.

² Vous qui avez été appelés de Dieu à une céleste gloire.

³ Considérez Jésus, envoyé de Dieu, souverain sacrificateur, en qui nous

croyons comme notre Sauveur et notre Maître, et que nous faisons profession de connaître.

⁴ Il a été fidèle à remplir son office, comme il est écrit que le fut Moïse (No mb., XII, 7).

Considérez bien l'infinie prééminence de Christ sur Moïse ; car Christ, qui s'est assis à la droite de son Père, en sa qualité de Fils, a été jugé digne d'une gloire plus grande que celle de Moïse : celui qui construit la maison est bien plus digne d'honneur que la maison elle-même. Or, c'est Dieu qui a créé toutes choses. Moïse n'était qu'une portion de la maison ou de la famille de Dieu ; tandis que Christ par son élévation à la droite du Père a été déclaré égal au Père (3-4). — Il est vrai que Moïse a été fidèle dans toute l'administration que Dieu lui avait confiée à l'égard de son peuple ; mais il a toujours agi en qualité de serviteur, chargé d'annoncer ou d'exécuter les ordres de Dieu (5) ; — Christ a été fidèle, comme Fils et Seigneur, sur sa maison, sur le temple de Dieu ; or, c'est nous, chrétiens, qui sommes sa maison (1 Cor., III, 46), si nous restons fermes dans l'espérance que nous avons.

Exhortations à persévérer dans la foi (III, 7-IV, 12).

C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit (Ps. XCV, 7-11) : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme à Mériba (*querelle*) et comme à la journée de Massa (*tentation*), dans le désert, où vos pères me tentèrent, m'éprouvèrent, en disant : L'Eternel est-Il avec nous, ou n'y est-Il pas (Exode, XVII, 7) ? et ils virent mes œuvres pendant quarante ans (7-9) ; » — c'est pourquoi je fus indigné contre cette génération ; ils ne voulurent point m'honorer en m'obéissant, et « je jurai qu'ils n'entreraient point dans mon repos (10, 11). » — Prenez garde, frères, de ne pas tomber dans l'incrédulité et dans la révolte contre Dieu (12) ; — exhortez-vous les uns les autres chaque jour, pendant ce temps de grâce ; car ce n'est qu'en veillant que vous ne vous laisserez pas séduire par le péché et que vous ne vous endureirez point (13). — Le grand motif à la vigilance, c'est que nous avons part en Christ à la vie éternelle, si toutefois nous restons fermes et si nous retenons sans broncher jusqu'à la fin le principe de notre immuable espérance, et pendant qu'il est écrit : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme à Mériba » (14, 45). — Qui furent ceux qui, ayant entendu sa voix, l'irritèrent par leur

incrédulité, le tentèrent en demandant s'il était réellement avec eux, ne sont-ce pas tous ceux qui étaient sortis d'Égypte, sous la conduite de Moïse? Ainsi l'incrédulité reçoit toujours son salaire et exclut le coupable des promesses de Dieu (16-19). — Chap. IV. Soyons donc pénétrés d'une crainte salutaire d'être privés de sa promesse et de ne pas entrer dans son repos (1). — Car la bonne nouvelle (du repos) nous a été annoncée aussi bien qu'à eux; mais la Parole qu'ils entendirent ne leur profita point, parce qu'ils ne la crurent pas (2). — Il est certain que nous, qui avons cru, nous entrons dans le repos; tout comme il est certain que s'accomplit cette parole: « Ils n'entreront pas dans mon repos. » Il disait cela longtemps après la création du monde; car tout comme Dieu, au septième jour, se reposa de toutes ses œuvres (Gen., II, 2), et déclara plus tard que les Israélites incrédules n'entreraient pas dans le repos de Canaan qu'il leur avait promis, ainsi Dieu détermine par la bouche de David, longtemps après le séjour dans le désert, un autre jour, un autre repos, celui qui est réservé au peuple de Dieu; les croyants seuls y entreront (3-10). — Efforçons-nous donc d'y entrer, et ne faisons pas comme les Israélites incrédules qui périrent dans le désert (11).

VERSET 12. Car la Parole de Dieu est vivante et efficace et plus tranchante qu'aucune épée à deux tranchants, pénétrant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moëlles, et jugeant des pensées et des intentions du cœur¹; — **13.** et aucune créature n'est cachée devant elle, mais toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de Celui à qui nous avons affaire².

¹ Pour appuyer cette pressante exhortation (de III, 7-IV, 11), l'apôtre présente pour motif que la Parole de Dieu ou le Seigneur lui-même (Esaïe, XLIX, 2. Apoc., I, 16. Jean, I, 1), sait discerner les incrédules des croyants: Il n'est pas un Dieu inerte, impuissant, mais Il est vivant et semblable à une épée aiguë, qui pénètre jusqu'aux replis les plus cachés, les plus profonds du cœur; Il se montre dans l'intérieur le plus intime de l'homme, comme une force vive à laquelle il est impossible d'échapper. Qu'une âme résiste à la Pa-

role, elle se condamne à périr. Odeur de vie à vie pour le croyant, odeur de mort à mort pour l'incrédule, cette Parole n'est jamais sans effet; les uns se perdent en la repoussant, les autres sont sauvés en la recevant dans leurs cœurs. — Bien plus, elle met à découvert les pensées et les intentions les plus secrètes.

² Rien n'est caché aux yeux de Dieu. Quel puissant motif à ne pas suivre l'exemple des Israélites endurcis qui rejetèrent la promesse d'entrer dans le repos!

B. Souveraine sacrificature de Christ (IV, 14-X, 18).

1. Vérité fondamentale.

L'apôtre va établir cette grande vérité, que le Fils de Dieu est souverain sacrificateur; son souverain sacerdoce est bien au-dessus du sacerdoce lévitique, puisqu'il satisfait les besoins du cœur, procure la vraie expiation, ce dont étaient incapables les sacrificatures sous la loi, qui n'étaient que les types du véritable.

a) Il compatit à nos infirmités (IV, 14-V, 3).

VERSET 14. Ayant donc un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieus¹, Jésus, le Fils de Dieu, retenons notre profession². — **15.** Car nous n'avons pas³ un souverain sacrificateur qui ne

puisse sympathiser à nos infirmités ⁴, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses à notre ressemblance, sans péché ⁵. — 16. Approchons-nous ⁶ donc avec assurance du trône de la grâce ⁷, afin que nous recevions miséricorde, et que nous trouvions grâce pour un temps opportun ⁸.

¹ Les souverains sacrificateurs de l'ancienne alliance traversaient le lieu saint dans le temple pour entrer dans le lieu très-saint; Jésus a traversé les cieus jusqu'au trône de Dieu.

² Retenons ferme l'espérance qui nous est donnée par la promesse à laquelle nous faisons profession de croire.

³ Malgré son élévation au-dessus des cieus.

⁴ S'étant fait homme, Il connaît les infirmités de l'homme et peut en avoir compassion.

⁵ Nous succombons souvent dans nos tentations, parce qu'elles nous viennent du dedans aussi bien que du dehors,

tandis que Jésus n'a eu que des tentations du dehors; Il est resté pur de tout péché. Il a d'autant plus compassion de nous qu'Il sait que notre nature intime est corrompue, et que par là même nous cédon's aisément aux tentations.

⁶ Avec une confiance filiale entière.

⁷ Le trône du Dieu trois fois saint est devenu, par le sacrifice de Christ, le trône de la grâce, du haut duquel nous est adressée une parole de pardon et de paix.

⁸ En retenant ferme notre profession (verset 14), nous trouvons pour toutes nos infirmités, surtout pour le jour de l'entrée dans le repos, la grâce et la miséricorde dont nous avons besoin.

Chap. V. Sous l'économie lévitique (existant encore à l'époque où Paul écrivait cette épître) les souverains sacrificateurs étaient pris parmi les hommes, afin de pouvoir compatir aux misères de leurs frères; cette identité de nature les obligeait à offrir des sacrifices, non-seulement pour les péchés du peuple, mais aussi pour les leurs propres (1-3).

b) Comment Jésus a été fait souverain sacrificateur (V, 4-10).

Non pas de soi-même.

Aucun souverain sacrificateur (sous la loi) ne peut entrer de son chef dans cette charge; il doit y être appelé de Dieu, comme le fut Aaron (Exode, XXVIII, 1). De même Christ ne s'est pas revêtu de Lui-même de la souveraine sacrificature; Il l'a reçue de Dieu, qui lui dit: Tu es mon Fils (Ps. II, 7); tu es sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec (Ps. CX, 4).

VERSET 7. C'est Lui qui, dans les jours de sa chair ¹, ayant offert, avec cri véhément et avec larmes, des supplications et des instances à Celui qui pouvait le sauver hors de la mort ², et ayant été exaucé eu égard à sa crainte ³, — 8. bien qu'étant Fils, a appris l'obéissance par les choses qu'Il a souffertes ⁴; — 9. et ayant été consommé ⁵, Il est devenu, pour tous ceux qui Lui obéissent, auteur d'un salut éternel ⁶, — 10. ayant été proclamé de Dieu souverain sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédec.

¹ Au temps de son abaissement, surtout en Gethsémané.

² Ps. XVI, 10. Matth., XXVI, 39-44. Luc, XXII, 44-46, Jésus s'est offert volontairement en sacrifice pour nos péchés seuls, et s'est remis tout entier à la volonté de son Père (Jean, X, 13-18),

tandis que les sacrificateurs lévites devaient offrir des victimes pour leurs propres péchés; Jésus s'est fait victime pour nous.

³ Jésus homme, notre répondant, éprouvait en Gethsémané la crainte de la mort: Dieu l'en délivra.

⁴ Rien ne démontre mieux l'humanité de Jésus que ces paroles: Il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. Non pas que Jésus, qui était sans péché, eût besoin de cette épreuve, de ces souffrances, pour apprendre à obéir; mais Il a eu l'occasion de manifester sa parfaite soumission à la volonté du Père. Il demanda d'abord que cette coupe passât loin de Lui; peu à peu fortifié par la force de Dieu, il triompha de la faiblesse de la chair et de la puis-

sance de l'adversaire, en s'écriant: « Que ta volonté se fasse et non la mienne! ».

⁵ Ayant été consommé, c'est-à-dire ayant achevé son œuvre sur la terre et étant glorifié dans le ciel.

⁶ Non pas d'un salut passager, temporaire, qu'il fallût renouveler par une expiation répétée, comme c'était le cas sous le sacerdoce lévitique; mais Il est l'auteur d'un salut dont l'effet est éternel.

2. Autre conséquence de cette vérité fondamentale (V, 11-VI, 8).

Nous avons encore plusieurs choses à vous dire sur la sacrificature royale de Christ; et ces choses vous paraîtront difficiles à comprendre, parce que vous êtes paresseux d'intelligence. Depuis le temps que vous connaissez l'Évangile, vous devriez être maîtres dans ces matières; au lieu de cela, vous avez besoin qu'on vous enseigne les premiers principes, et qu'on vous donne du lait à la place d'une nourriture solide (1 Cor., III, 1, 2). Vous êtes encore comme de petits enfants qui ne comprennent pas le langage d'hommes faits; vous ne saisissez pas encore le sens spirituel et profond du sacerdoce de Christ, et le rapport qu'il y a entre cette souveraine sacrificature et celle qui était établie sous la loi (14-14). — Chap. VI. Sortez de cet état d'enfance spirituelle; ne restez pas aux premières notions de la foi, et avancez vers l'état d'hommes faits. Aussi nous ne vous parlerons pas de la base de la conversion, ni d'œuvres mortes, impuissantes pour nous sauver, ni de la foi en Dieu, sans laquelle il est impossible d'être chrétien, ni des diverses ablutions légales ou du baptême de Jean et de celui que Christ a institué (Nomb., XIX, 7-22. Marc, VII, 4. Hébr., IX, 40), ni de l'imposition des mains lors de l'entrée dans une charge, ni de la résurrection ou du jugement à venir (4, 2). — Nous y reviendrons, si Dieu le permet et s'Il vous préserve de déchoir de la foi; dans ce cas-là, mes instructions sur ces points vous seraient inutiles (3).

VERSET 4. Car il est impossible, quant à ceux qui ont été une fois éclairés ¹, et qui ont goûté le don céleste ², et qui ont été faits participants de l'Esprit saint, — 5. et qui ont goûté la bonne Parole de Dieu et les puissances du siècle à venir ³, — 6. et qui sont tombés, de les renouveler derechef à conversion ⁴, eux qui crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposent à l'opprobre ⁵.

¹ Qui ont été éclairés de l'Esprit saint et qui, à cette divine lumière, ont reconnu leurs misères et leur état de condamnation.

² Qui ont goûté quelque chose de l'ineffable don du salut, la paix, la joie, l'espérance.

³ Qui ont puisé dans l'Évangile quelques-unes des grâces qu'il nous apporte et attendu l'accomplissement des promesses pour la vie à venir.

⁴ Il est impossible que ceux qui ont fait toutes ces expériences, s'ils viennent

à se détourner de Christ, source unique du salut, se convertissent de nouveau; leur dernière condition est pire que la première (Math., XII, 45). Leur conversion n'était pas réelle; ils sont sortis d'entre nous, parce qu'ils n'étaient pas d'entre nous (4 Jean, II, 49).

⁵ Voici pourquoi il est impossible qu'ils soient renouvelés derechef à conversion, c'est qu'ils ne demeurent pas en Christ (Jean, XV, 6, Math., V, 43); ils ne le confessent plus comme le seul Sauveur, ne l'invoquent plus

comme leur Maître et méprisent ainsi, pour eux-mêmes, l'unique source de la grâce. Ils marchent sur les traces de ceux qui ont crucifié Jésus et l'ont exposé à l'opprobre de la croix. — Cette déclaration si positive n'infirme en rien ce qui est dit de la persévérance finale des rachetés (Rom., VIII, 38), parce que cette persévérance est toujours rattachée à la vigilance et à la confiance aux promesses de Dieu (Apoc., III, 41). Hors de Christ point de salut.

Il en est de l'homme qui a été éclairé de la bonne Parole de Dieu et qui se détourne de Christ, comme d'un champ arrosé d'une pluie fertilisante, et qui doit porter des plantes utiles et propres à l'usage du cultivateur; cette terre est bénie de Dieu; mais si elle se couvre d'épines et de ronces, malgré tous les soins dont elle est l'objet, on voit qu'elle est infertile, près d'être maudite, et qu'il ne reste plus qu'à y mettre le feu (7, 8). — Ainsi de celui qui a goûté le don céleste et qui se détourne de Jésus-Christ : sa fin est celle des ennemis du Seigneur. Mais nous espérons de meilleures choses de vous, et si nous parlons de la sorte, c'est pour vous exhorter à salut. Dieu, qui est juste, n'a pas oublié ce que, dans votre faiblesse, vous avez fait par amour pour Lui, en accueillant les frères en la foi, et ce que vous faites encore pour eux (9, 10). — Mais, en vous adressant cette sérieuse exhortation, nous vous montrons quel est notre ardent désir : c'est que vous fassiez voir le même zèle à persévérer jusqu'à la fin dans la foi que vous avez mis à montrer votre amour envers vos frères, que vous ne soyez point paresseux à maintenir votre espérance, et que vous imitiez les fidèles qui attendent patiemment l'héritage céleste (41, 42). — Je désire en particulier que vous suiviez l'exemple d'Abraham, qui attendit avec patience et obtint l'accomplissement de la promesse que Dieu lui avait faite avec serment à l'égard de sa posterité (Gen., XXII, 47). Nous avons deux fondements sur lesquels repose notre espérance de salut : la Parole et le serment de Dieu; cette espérance est pour notre âme comme une ancre jetée depuis la mer orageuse du monde dans le sanctuaire, dans le ciel, où Jésus est entré comme notre précurseur, en qualité de souverain sacrificateur éternel, et dont Melchisédec était le type (13-20).

Prééminence du sacerdoce de Christ sur le sacerdoce lévitique, prouvée :

a) Par l'apparition de Melchisédec (VII, 1-10).

Melchisédec, sacrificateur du Dieu vivant, roi de Salem (Gen., XIV), roi de justice et roi de paix, est une figure de Christ : on ne connaît ni son origine, ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort; sous ce rapport, il préfigure le Fils de Dieu; il a eu un sacerdoce dont on ne connaît ni le commencement ni la fin : image du sacerdoce éternel de Jésus. Ce fut ce Melchisédec qui alla au-devant d'Abraham revenant de la défaite des rois de la plaine et qui le bénit. — Tandis que, sous la loi, les sacrificateurs percevaient la dime du peuple, ce fut ce Melchisédec, vivant longtemps avant la loi, et qui n'était pas sacrificateur à la façon de Lévi, ce fut ce Melchisédec qui reçut d'Abraham lui-même la dime, et qui bénit le patriarche; celui-ci était donc moindre que le sacrificateur; car évidemment celui qui est plus grand bénit celui qui l'est moins. Ici le plus grand est Melchisédec, type de celui qui est toujours vivant (Apoc., I, 18). Lévi, tribu d'où sortait le sacrificateur Lévi, qui n'était pas né à l'époque d'Abraham, et tous ses descendants, issus d'Abraham, payaient, dans la personne de ce dernier, la dime à Melchisédec, à ce roi-sacrificateur, type de Christ (1-10).

b) Par l'établissement de Jésus, comme second Melchisédec, à la place du sacerdoce lévitique (11-19).

Le sacerdoce lévitique ne pouvait pas affranchir de l'esclavage du péché; il

fallait donc un autre sacrificateur réalisant le type qui était en Melchisédec, et qui vint d'une autre tribu, non pas de celle de Lévi, mais de celle de Juda, qui n'avait jamais fourni de sacrificateur. Ainsi l'ancien sacerdoce a pris fin. Les sacrificateurs de la famille d'Aaron (ou de Lévi) se succédaient par filiation de famille; tandis que le second, le vrai Melchisédec, Jésus-Christ, a paru par la puissance d'une vie impérissable, et il est sacrificateur éternellement par sa propre nature divine (Ps. CX, 4). Ce que la loi ne pouvait pas donner, le salut, Jésus nous le donne, et Il nous ouvre l'accès au trône de la grâce (11-19).

c) Par la manière dont Jésus a été établi souverain sacrificateur (20-22).

Car Jésus a été fait sacrificateur en vertu du serment de Dieu, ce qui n'avait pas lieu pour les sacrificateurs sous la loi (20-22).

d) Il a été établi comme seul et éternel sacrificateur (23-25).

VERSET 23. Et tandis que ceux-là ont été sacrificateurs en grand nombre, parce que la mort les empêchait d'être permanents, — 24. Celui-ci, parce qu'Il demeure pour l'éternité, possède un sacerdoce qui ne se transmet point ¹ ! — 25. C'est pourquoi aussi Il peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par son moyen, étant toujours vivant pour intervenir pour eux ².

¹ Ainsi la sacrificature de Christ a deux caractères que ne possédait point celle des sacrificateurs institués par la loi : elle est unique; elle est éternelle. La pluralité et la non-permanence étaient un double signe de caducité, inhérent à l'institution qui n'était que figurative et provisoire.

² Comme sacrificateur immuable, toujours vivant, Il peut consommer, achever le salut des croyants.

e) Par sa parfaite sainteté (26-28).

VERSET 26. Car il nous convenait d'avoir un tel souverain sacrificateur ¹, saint ², sans méchanceté ³, sans souillure ⁴, séparé des pécheurs ⁵ et élevé plus haut que les cieus ⁶, — 27. qui n'a pas chaque jour besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des victimes, premièrement pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple; vu qu'Il l'a fait une seule fois, s'étant offert Lui-même ⁷. — 28. Car la loi établit souverains sacrificateurs des hommes sujets à l'infirmité; mais la parole du serment, qui vient après la loi, établit un Fils consommé pour l'éternité ⁸.

¹ Un souverain sacrificateur unique, éternel.

² D'une sainteté égale à celle de Dieu.

³ Sans péché en lui-même.

⁴ Sans péché du dehors, exempt de toute faute.

⁵ Elevé au-dessus d'un monde qui est plongé dans le mal.

⁶ Assis à la droite de Dieu pour nous unir à Dieu, en sa qualité de médiateur.

⁷ Le sacrifice offert une fois pour les péchés de son peuple l'est pour toujours. Condamnation formelle et décisive du sacrifice dit de la messe, dans lequel le prêtre romain prétend immoler de nouveau et chaque fois le Fils de Dieu.

⁸ Tandis que les sacrificateurs établis par la loi étaient des hommes souillés de péché, Jésus, par sa sainteté parfaite et son obéissance entière, est le vrai,

l'éternel sacrificateur. Tout autant de traits qui montrent l'immense distance qu'il y a entre le sacerdoce de Christ et celui d'hommes infirmes et pécheurs; ici c'est l'ombre, là le corps; ici la figure, l'emblème; là la réalité.

f) Parce que Jésus est le ministre du sanctuaire céleste (VIII, 1-5).

Voici le sommaire de tout ce qui précède : Nous avons un souverain sacrificateur, assis sur le trône de Dieu, ministre du vrai sanctuaire, fondé de Dieu lui-même; Il n'est pas le ministre de l'ombre et de la figure, mais du sanctuaire. Le souverain sacrificateur légal offre des sacrifices; Christ, après s'être offert lui-même, est entré dans le ciel. S'il était un homme ordinaire, Il ne serait pas sacrificateur, puisqu'Il n'était pas de la tribu de Lévi, et que les seuls enfants de Lévi pouvaient, d'après la loi, faire le service du sanctuaire terrestre. — Or, Jésus remplit un ministère d'autant plus excellent, qu'il est médiateur d'une alliance plus excellente, celle qui a pour objet l'entrée dans le repos céleste (4-5).

g) Par la prééminence de la promesse de la nouvelle alliance (VIII, 7-13).

Le ministère de Jésus est plus excellent que celui des sacrificateurs lévitiques, parce qu'il fonde une alliance plus efficace. Si l'ancienne économie, l'ancien sacerdoce eût eu quelque pouvoir pour l'expiation des péchés des hommes, il n'aurait pas été nécessaire d'en établir un autre; mais Dieu fonda une nouvelle alliance, en vertu de laquelle Il écrit sa volonté dans les cœurs (Jér., XXXI, 34-34) (6-12).

VERSET 13. En l'appelant nouveau (ce ministère de Jésus), il déclare ancien le premier. Or, ce qui devient ancien et qui vieillit est bien près de s'évanouir ¹.

¹ N'oubliez pas l'époque à laquelle cette lettre fut écrite : quelques années seulement avant la ruine de Jérusalem, la destruction du temple et du sanctuaire lévitique et la dispersion des Juifs. Cette grande catastrophe, châti- ment de Dieu, réalisation des prophéties (Deut., XXVIII. Matth., XXIV, 2. Marc, XIII, 2. Luc, XIX, 44), mit fin à tout le sacerdoce ancien et à toute l'économie légale dont le siège était et devait être Jérusalem.

b) Par l'efficacité du seul sacrifice de Christ, par l'expiation et par l'excellence des biens qu'Il nous procure (IX).

Le premier sanctuaire était d'une grande magnificence (4-5); — cependant les sacrifices journaliers qu'on y offrait indiquaient que cette institution n'était pas encore le vrai chemin qui mène à Dieu; ces victimes ne pouvaient pas purifier la conscience ni satisfaire à la justice divine (6-10). — Les sacrifices lévitiques purifiaient des souillures de la chair; Christ purifie des souillures de l'âme. Ainsi son sacerdoce est bien au-dessus du précédent (11-23). — Si Christ devait entrer dans le sanctuaire céleste et ne sacrifier qu'une fois, Il devait s'offrir lui-même (24-28).

VERSET 11. Mais Christ s'étant avancé, souverain sacrificateur des biens à venir, à travers la tente plus grande et plus parfaite qui n'est pas faite par des mains ¹, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création ², — 12. est entré une seule fois dans le sanctuaire, non au moyen du sang des boucs et des veaux, mais au moyen de son propre sang ³, ayant trouvé un rachat éternel ⁴. — 13. Car, si le

sang des taureaux et des boucs, et la cendre d'une génisse, dont on arrose ceux qui sont souillés, sanctifie, quant à la pureté de la chair, — 14. combien plus le sang du Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même sans défaut à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes⁵, pour que vous rendiez votre culte au Dieu vivant⁶? — 15. Et c'est pour cela qu'Il est Médiateur d'un testament nouveau, de sorte que la mort intervenant pour le rachat des transgressions contre le premier testament, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel⁷.

¹ Tente ou tabernacle, allusion au tabernacle du désert (Exode, XXVI, 7, 30. Nomb., II, 2). Le tabernacle dans lequel Jésus est entré, c'est le ciel même (IV, 14). Il y est entré comme souverain sacrificateur des biens à venir, ayant acquis, par sa mort et sa résurrection, la vie éternelle à ses rachetés.

² Ce tabernacle céleste n'est pas fait de matières périssables, ni de mains d'hommes, comme l'était celui des Israélites.

³ Après avoir versé son propre sang, et non point avec le sang des victimes, comme le faisaient les sacrificateurs. — L'analogie et le contraste sont frappants jusque dans les moindres détails.

⁴ Un salut, un rachat d'une valeur

perpétuelle et infinie, tandis que l'expiation, sous l'Ancien-Testament, devait être toujours répétée.

⁵ Purifiera-t-il votre homme intérieur de toutes les souillures du péché (VI, 1).

⁶ En esprit, en vérité et avec une entière obéissance (Luc, I, 74). Rendre culte a le même sens que servir; le sacrifice de Christ a deux buts: à expier les péchés de l'homme et à arracher à la puissance de Satan, pour qu'il devienne l'esclave de la justice.

⁷ Il nous procure un héritage éternel, en nous rachetant des transgressions qui n'avaient jamais été réellement remises sous l'Ancien-Testament: il est donc le médiateur d'une alliance toute nouvelle.

Un testament suppose toujours la mort du testateur; il n'a aucune force sans cela (16, 17). — Aussi l'Ancien-Testament a été inauguré avec le sang des victimes mises à mort dans ce but. Cette aspersion du tabernacle (Exode, XXIV, 8) montrait qu'il est impossible qu'il y ait de pardon sans effusion de sang (18-22). — Mais il fallait pour le tabernacle céleste une victime parfaitement pure. — Le sanctuaire terrestre était souillé par l'approche des Israélites pécheurs; ce qui nécessitait une purification; de même, il fallait une victime parfaitement pure pour que nous, impurs, souillés par le péché, puissions entrer dans le tabernacle céleste (23). — Le sanctuaire terrestre n'était qu'un type du véritable, du céleste, dans lequel Jésus est entré comme notre unique Médiateur et notre éternel sacrificateur; et tandis que, sous la loi, le souverain sacrificateur devait offrir chaque année une victime, Jésus ne s'est offert qu'une seule fois lui-même (24, 25); — autrement Il aurait dû souffrir dès le commencement du monde; mais Il a été manifesté une fois, lorsque l'ancienne économie dut prendre fin (Gal., IV, 4); et quand il a paru en chair, c'était pour abolir, expier le péché en s'immolant lui-même (25, 26); — et tout comme il est ordonné que chaque homme meure une fois et qu'ensuite il comparaisse devant Christ, qui paraîtra alors comme juge, ainsi Christ s'est offert une fois pour porter les péchés de ses élus (1 Pierre, II, 24), et Il doit paraître une seconde fois (le jour du jugement) sans porter nos péchés, et Il sera vu de ceux qui l'attendent pour le salut (27, 28).

i) Par les déclarations des prophètes (X, 1-18).

Ainsi que nous l'avons dit, la loi et toute l'institution cérémonielle n'étaient qu'une ombre des biens à venir; la nature même des sacrifices, leur succession répétée montraient qu'ils ne pouvaient effacer les péchés et qu'ils ne faisaient que

signaler les transgressions, en rappeler l'existence et la gravité (1-3). — C'est ce qu'enseigne l'Écriture, en particulier le psaume XL. Christ y déclare qu'il sait que Dieu ne demande pas de tels sacrifices et qu'il vient lui-même pour accomplir la volonté du Père, conformément à ce qui est écrit dans le livre (le Pentateuque). C'est par cette obéissance à la volonté du Père, par cette offrande de son propre corps, immolé une seule fois, que nous sommes rachetés, sanctifiés, héritiers du salut (4-10).

VERSET 11. Et tandis que tout sacrificateur se tient debout chaque jour, en exerçant son ministère et en offrant plusieurs fois les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés; — 12. Celui-ci, après avoir offert pour les péchés un seul sacrifice, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu ¹, — 13. attendant désormais que ses ennemis soient mis pour marche-pied de ses pieds ². — 14. Car, par une seule offrande, Il a consommé à perpétuité ceux qui sont sanctifiés ³.

¹ Encore une antithèse : le sacrificateur lévitique se tient *debout*, comme quelqu'un qui n'a pas fini son œuvre et qui doit la recommencer, la poursuivre. Jésus, le vrai souverain sacrificateur, est assis, parce qu'Il a terminé la sienne; Il est assis pour toujours à la droite de la majesté dans les cieux (VIII, 1).

² Ps. CX, 4. Jésus atteindra tous ses ennemis et se montrera le vengeur de son peuple (Luc, XIX, 27. 1 Cor., XV, 25. Apoc., XIII, 15).

³ Il y avait sous la loi des sacrifices pour chaque péché; le sacrifice de Christ expie à la fois tous les péchés des fidèles.

Ce n'est pas seulement dans les Psaumes qu'il est dit que Jésus est le vrai et l'unique sacrificateur et qu'Il a fondé une nouvelle alliance, c'est aussi dans le prophète Jérémie, XXXI, 33, comme cela a déjà été démontré dans VIII, 40 (45-48).

SECONDE PARTIE.

Application (X, 19-XIII, 19).

1) Exhortation à la fidélité, surtout sous la persécution (X, 19-XII).

a) *A cause que l'accès au trône de la grâce est ouvert* (X, 19-25).

VERSET 19. Ayant donc, frères, assurance pour entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus ¹, — 20. chemin nouveau ² et vivant ³ qu'Il nous a inauguré au travers du voile (c'est-à-dire de sa chair ⁴), — 21. et ayant un grand sacrificateur sur la maison de Dieu ⁵, — 22. approchons-nous ⁶ avec un véritable cœur ⁷, dans une pleine certitude de foi, ayant nos cœurs arrosés (et purifiés) d'une mauvaise conscience ⁸; — 23. et le corps lavé d'eau pure ⁹, retenons invariable la profession de l'espérance ¹⁰; car Celui qui a promis est fidèle. — 24. Et prenons garde les uns aux autres, pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres; — 25. n'abandonnant pas notre rassemblement entre nous ¹¹, comme c'est la coutume de quelques-uns; mais nous exhortant, et d'autant plus que vous voyez approcher le jour ¹².

¹ C'est plus qu'une vague espérance, une attente incertaine : c'est une assu-

rance positive et ferme, fondée sur Christ.

² Jésus est appelé chemin (Jean, XIV, 6) et chemin nouveau, parce que cette voie de salut ne nous est ouverte que par son sang.

³ Vivant, par opposition aux animaux morts, immolés en symbole du vrai sacrifice. Christ est vivant dans le ciel.

⁴ Allusion au voile qui, dans le temple, séparait le lieu saint du lieu très-saint. Jésus, s'étant fait homme, a déchiré ce voile et a pénétré en personne dans le lieu très-saint, dans le véritable sanctuaire, et s'est assis sur le trône de Dieu, dont il nous a frayé l'accès. C'est ce que préfigurait aussi la déchirure du voile du temple, au moment où Jésus-Christ, mourant, s'écria : « tout est accompli (Luc, XXIII, 45). »

⁵ Sur l'Eglise, appelée aussi temple (1 Cor., III, 16).

⁶ De Dieu, vers le lieu très-saint.

⁷ Avec un cœur droit, ne désirant que la grâce.

⁸ Tout comme Moïse (Exode, XXIV)

répandait le sang de la victime sur l'autel et sur le peuple, ainsi nos cœurs doivent, par la foi, être arrosés du sang de Christ et nos consciences souillées de péchés être purifiées par son Esprit.

⁹ Allusion aux ablutions lévitiques et au baptême chrétien.

¹⁰ Héb., IV, 14.

¹¹ Ce rassemblement c'est la communion qui doit exister et se resserrer entre enfants de Dieu et la fréquentation des assemblées, ce qui est à la fois un moyen d'avancement spirituel et une confession du nom de Christ. On peut aussi entendre par là cette grande réunion de tous les rachetés qui n'aura lieu que dans le ciel. La pensée de cette réunion, de ce rassemblement unique doit exciter les fidèles à l'amour et à toutes sortes de bonnes œuvres. — Le mot (*episunagôgê*) employé ici et que nous traduisons par rassemblement, se trouve aussi dans 2 Thes., II, 4.

¹² Le jour de la seconde venue de Christ, que ses disciples ne perdent jamais de vue.

b) Punition terrible réservée à ceux qui se détournent de la foi (X, 26-31).

VERSET 26. Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité¹, il ne reste plus de sacrifice au sujet des péchés², — 27. mais une attente terrible de jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. — 28. Quelqu'un a-t-il rejeté une loi de Moïse³, il meurt sans miséricorde sur la déposition de deux ou trois témoins; — 29. de quel pire supplice pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu⁴, et estimé profane le sang du testament⁵ par lequel il a été sanctifié⁶, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce⁷? — 30. Car nous connaissons Celui qui a dit : A moi la vengeance; je rendrai la pareille, dit le Seigneur⁸. Et encore : Le Seigneur jugera son peuple⁹. Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant!

¹ Et ainsi nous ne pouvons pas prétexter notre ignorance.

² Parce que nous rejeterions le sacrifice de Christ, qui est d'un prix infini (XII, 14).

³ Ainsi le blasphémateur dans Lévi, XXIV, 16).

⁴ Fouler aux pieds le Fils de Dieu, le mépriser, tenir son sacrifice pour nul.

⁵ Celui qui connaît la vérité et qui

pèche volontairement montre qu'il méprise Christ et déclare par le fait qu'il le regarde comme un meurtrier justement mis à mort.

⁶ Mis à part pour vivre dans la sainteté.

⁷ En déclarant nulle la connaissance qu'il a de Christ et qu'il avait reçue par le Saint-Esprit.

⁸ Deut., XXXII, 35, 36.

⁹ Ps. L, 4; CXXXV, 14.

Rappelez-vous les grandes souffrances que vous avez endurées lorsque vous fûtes éclairés de la lumière de l'Evangile, l'opprobre dont vous fûtes couverts et la part que vous prîtes aux maux de vos frères (32, 33). — Vous avez été

profondément affligés lorsque j'étais en prison, et vous avez enduré avec joie la perte de vos biens, que vous enlevaient les ennemis de Christ, à cause de votre foi en son nom ; vous avez tout supporté avec patience, parce que vous aviez la conscience de posséder dans les cieus des biens meilleurs et éternels (34). — Après de telles épreuves, si courageusement soutenues, ne rejetez point votre espérance, cette assurance d'obtenir l'héritage céleste et qui doit avoir une grande rémunération (35). — Car il est nécessaire que vous persévériez fermement dans cette attente, afin que, après avoir obéi au Seigneur dans votre conduite et au milieu des souffrances, vous receviez le prix de la promesse (36). — Cette patience est d'autant plus nécessaire que dans peu, très-peu de temps, le Seigneur viendra (37). — Or, le juste vivra de sa foi (Hab., II, 4), et s'il se retire, s'il ne persévère pas jusqu'à la fin, même au sein des plus grandes tribulations, mon âme (dit le Seigneur) ne prend point de plaisir en lui (2 Sam., XV, 26) (38). — Quant à nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui croient et qui, par la foi, sont sauvés (39).

c) *Nombreux exemples de la vraie foi sous l'ancienne alliance (XI).*

Or, la foi est un avoir de ce qu'on espère, une démonstration de ce qu'on ne voit pas ; les choses que la foi espère sont pour elle aussi certaines que si elles étaient déjà là, et celles qu'elle se démontre lui sont aussi certaines que si elle les voyait (1). — Par la foi, les anciens, nos pères, ont reçu témoignage d'être agréables à Dieu (2). — Par la foi, nous reconnaissons que le monde a été fait par une parole de Dieu, et que tout ce qui est visible n'est pas sorti d'autres choses visibles (3). — Voici des exemples de la foi pratique et vivante : Le sacrifice qu'Abel offrit à Dieu fut meilleur que celui de Cain (Gen., IV, 4, 5), parce qu'il croyait ce qui est invisible, et Dieu eut cette victime pour agréable ; aussi, lorsque Abel fut mort, il parlait encore, son sang criant vengeance contre le meurtrier ; l'exemple de sa foi, longtemps après sa mort, est pour nous une prédication (4). — Par la foi, Enoch fut enlevé ; car avant que l'Écriture parle de cette translation, elle témoigne qu'il était agréable à Dieu (5). — Sans la foi, il est impossible de lui être agréable ; car celui qui veut aller à Dieu, entrer dans sa communion, doit croire que Dieu existe, qu'il est le vrai Dieu et le rémunérateur de ceux qui le recherchent (6). — Noé honora Dieu par son obéissance à l'ordre divin de bâtir l'arche pour un événement à venir et invisible ; il sauva sa famille et condamna les impies, et devint héritier de la justice qui s'obtient par la foi (7). — C'est par la foi qu'Abraham, sur l'ordre de Dieu, sortit de son pays, sans connaître celui où il allait ; il y vécut comme étranger, se reposant sur la promesse, et habita sous des tentes, ainsi qu'Isaac et Jacob, qui avaient reçu la même promesse, mais qui ne possédaient pas encore le pays ; car Abraham attendait la cité qui a des fondements (et qui n'est pas comme de mobiles tentes), et dont Dieu est l'architecte et le fondateur (9, 10). — Ce fut aussi par la foi que Sara, hors d'âge, reçut la force de mettre au monde un fils, en s'attendant à l'accomplissement de la promesse de Dieu ; c'est pourquoi il naquit d'un homme affaibli par les années une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable de la mer ; car sa vraie postérité, c'est l'Église, le peuple de Dieu, dispersé sur toute la terre (11, 12). — Tous ces hommes-là, qui furent de nos ancêtres, sont morts joyeusement dans la foi ; ils n'ont pu que saluer de loin les promesses et ont fait profession d'être étrangers, des hôtes en voyage sur la terre, montrant par là qu'ils cherchaient leur véritable patrie (13, 14). — S'ils eussent regretté le pays d'où ils étaient sortis, ils auraient pu y retourner ; mais ils désiraient une patrie meilleure, celle du ciel. Aussi Dieu n'a point honte de

s'appeler leur Dieu (Exode, III, 6) ; car Il leur a préparé une cité dans laquelle Il habite (Apoc., XXII, 3) (15, 16). — Ainsi Abraham, dont la foi fut mise à l'épreuve, offrit en sacrifice Isaac, son fils unique, celui dont devait sortir cette postérité promise (Gen., XXI, 12) ; il l'offrit, parce qu'il croyait fermement que Dieu pouvait lui rendre ce fils par la résurrection des morts, et que la promesse devait s'accomplir ; aussi le reçut-il comme une récompense, et ce fut un gage de la résurrection à venir (17-19). — C'est encore par la foi en l'accomplissement de la promesse qu'Isaac bénit Jacob et Esaü, en vue de choses qu'il ne voyait point (20). — C'est par la même foi que Jacob bénit les fils de Joseph (Gen., XLVIII, 14) : ce patriarche, courbé sous le poids des années et appuyé sur son bâton, rendit grâce de la révélation qui lui avait été faite (21). — Lorsque Joseph ordonna à ses frères d'emporter ses os hors d'Égypte (Gen., L, 25), c'était un effet de sa foi quant à la rentrée en Canaan, et ses restes étaient pour ses frères un gage de leur future délivrance du pays de la servitude (22). — C'est par la foi que les parents de Moïse cachèrent ce petit enfant, avec la ferme espérance que Dieu avait des vues particulières sur ce bel enfant, et cette espérance les porta à braver l'édit du roi (23). — C'est par la foi que Moïse, devenu grand, renonça à tous les privilèges qu'il avait en passant pour le fils de la fille de Pharaon (Exode, II) ; il aimait mieux être persécuté avec son peuple, à qui la promesse avait été faite, que de jouir des délices du péché à la cour ; regardant avec foi à la récompense de la grâce, la vie éternelle, il préféra l'opprobre attaché à l'attente de Christ, Sauveur promis, à tous les trésors de l'Égypte ; plein de foi en cette promesse, il sortit de l'Égypte avec son peuple, sans craindre la colère de Pharaon, et il resta ferme en la foi de Celui qu'il ne voyait pas, comme s'il l'eût vu (24-27). — C'est aussi par la foi qu'il célébra la Pâque, et qu'il vit dans le sang de l'agneau immolé et répandu sur le poteau des portes un bouclier contre les coups de l'ange exterminateur (28). — C'est par la foi que les Israélites, conduits par Moïse, traversèrent la mer Rouge comme un lieu sec, tandis que les Égyptiens, qui voulurent y entrer, y furent engloutis (29). — C'est par la foi aux promesses de Dieu que Josué et son armée firent pendant sept jours le tour de Jéricho, et que les murs de cette ville tombèrent (30). — C'est par la foi que fut sauvée Rahab l'hôtelière, qui avait accueilli les espions et qui avait cru que l'Éternel livrerait à ce peuple tout le pays (31). — Le temps me manquerait si je voulais mentionner tous ceux qui ont gardé la promesse de Dieu, Gédéon, Barac, Samson, Jephthé, David, Samuel, les prophètes qui, comme Josué et David, ont subjugué des royaumes, fait preuve d'une vraie piété, reçu l'accomplissement des promesses, fermé la gueule des lions (Dan., VI, 23), éteint la puissance du feu (comme les trois jeunes Hébreux, qui ne voulurent pas adorer la statue) ; ont évité le tranchant de l'épée, comme Elie, qui ne craignit ni Achab ni Jésabel (1 Rois, XIX) ; ont été guéris de leurs infirmités, comme Ezéchias (Esaïe, XXXVIII) ; ont vaincu leurs ennemis, comme Jonathan (1 Sam., XIV). C'est par la foi que des femmes ont recouvré leurs enfants morts, comme la veuve de Sarepta (1 Rois, XVII) et la Sunamite (2 Rois, IV) ; c'est par la foi que d'autres supportèrent des tortures, comme le prophète Jérémie (chap. XXXVII), préférant tout souffrir plutôt que d'être infidèles au Seigneur ; c'est par la foi et à cause de leur foi que d'autres subirent toutes sortes d'outrages, d'injures, les verges et la prison (36) ; — Naboth fut lapidé à cause de son obéissance à la Parole de Dieu (1 Rois, XXI) ; d'autres furent sciés ; des prophètes, tels qu'Elie, et plusieurs fidèles au temps des Maccabées, furent mis à de cruelles épreuves, tués par l'épée, ou obligés de s'enfuir dans les déserts, couverts de peaux de brebis et de chèvres, privés de tout et accablés des maux les plus cruels, à cause de leur foi à la Parole de Dieu : ces enfants de Dieu, dont le monde n'était pas digne, se cachaient comme des proscrits dans les cavernes des montagnes et les

ouvertures de la terre (37, 38). — Tous ces fidèles ont reçu le témoignage d'être agréables à Dieu, mais n'ont point remporté ici-bas le prix de la promesse, la gloire céleste qui leur était réservée, parce que Dieu avait pourvu à quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la félicité promise; ils n'ont pas joui de la plénitude de la grâce qui nous a été accordée depuis la venue de Christ.

d) *Exemple de Christ* (XII, 1-3).

VERSET 1. Ainsi donc, nous aussi, puisque nous avons autour de nous une si grande nuée de témoins¹, ayant déposé tout fardeau², et le péché³ qui enveloppe facilement, fournissons, par le moyen d'une attente patiente, notre course dans le combat qui est devant nous; — 2. attachant nos yeux sur le prince⁴ et le consommateur de la foi⁵, Jésus, lequel en vue de la joie qui était devant Lui⁶, endura la croix, ayant méprisé la honte, et s'est assis à la droite de Dieu. — 3. Considérez, en effet, Celui qui endura de la part des pécheurs une telle contradiction contre Lui-même⁷, afin que vous ne soyez pas accablés de lassitude, étant abattus dans vos âmes.

¹ Témoins qui ont tenu ferme la foi en la promesse de Dieu et qui ont tout sacrifié, repos, biens, vie, plutôt que d'abandonner Celui qui leur avait révélé son amour.

² Tout fardeau, tout ce qui pourrait vous empêcher de courir dans la lice (1 Cor., IX, 24), tout souci qui altérerait votre confiance dans le Seigneur,

³ Tout péché, tout bien illégitime, tout interdit dans le cœur.

⁴ Aux nombreux exemples des fidèles qui nous ont devancés dans la carrière, l'apôtre joint celui de Jésus lui-même; Jésus est ici représenté comme un chef

d'armée, placé à la tête de soldats courant au combat. Avoir les yeux fixés sur lui et le suivre partout où il nous mène, voilà le secret de la victoire.

⁵ Consommateur de la foi, c'est plus qu'auteur de la foi : non-seulement c'est Jésus qui, par son Esprit, nous donne la foi, mais, de plus, c'est Lui qui la consume, en réalise l'objet.

⁶ A cause de la gloire infinie qu'il devait retrouver à la droite de Dieu son Père (Jean, XII, 28; XVII, 1, 4).

⁷ Une telle inimitié, qui résume à elle seule toutes les souffrances, toute la honte, toutes les amertumes possibles.

e) *Bénédictions dans les épreuves du chrétien* (XII, 4-11).

VERSET 4. Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en combattant contre le péché¹; — 5. et vous auriez oublié l'exhortation qui s'adresse à vous comme à des fils²: Mon fils, ne néglige pas³ la correction du Seigneur, et ne sois pas abattu lorsqu'il te reprend! — 6. Car c'est celui que le Seigneur aime qu'il corrige, et Il frappe de verges tout fils qu'Il reconnaît⁴. — 7. Si vous endurez la correction, Dieu se présente à vous comme à des fils; car quel est le fils qu'un père ne corrige pas? — 8. Et si vous êtes exempts d'une correction dont tous sont participants, vous êtes donc des bâtards, et non des fils! — 9. D'ailleurs, nous avons eu les pères de notre chair qui nous ont corrigés, et nous les avons respectés: ne serons-nous pas à bien plus forte raison soumis au Père des esprits⁵, et nous vivrons⁶? — 10. Car ceux-là nous corrigeaient pour peu

de jours ⁷, selon qu'ils le jugeaient convenable ⁸; et Celui-ci le fait autant qu'il est avantageux, pour que nous ayons part à sa sainteté ⁹ — 11. Or, toute correction semble d'abord être un sujet, non de joie, mais de tristesse ¹⁰; mais ensuite elle rend un fruit paisible de justice à ceux qui ont été exercés par son moyen ¹¹.

¹ Vous n'avez pas encore été appelés, comme l'ont été les fideles sus-mentionnés, à verser votre sang dans votre lutte contre le péché et dans les épreuves auxquelles votre foi a été soumise.

² Si vous perdiez courage, vous auriez perdu de vue ce que le Seigneur nous dit (Prov., III, 11, 12). Les afflictions provenant de notre fermeté dans la foi sont appelées une correction du Seigneur, parce qu'elles sont un moyen qu'il emploie pour fortifier de plus en plus la foi de ses enfants et les détacher des souillures du monde.

³ Ne méconnaissez pas le but qu'il se propose; ne considérez pas cette correction toute paternelle comme un signe qu'il l'a rejeté.

⁴ C'est l'oubli de cette grande et consolante vérité qui est la cause de cette défaillance, de cette lassitude morale, de cette impatience, de ces murmures et de ces chutes qui marquent trop souvent la vie des chrétiens.

⁵ Le Créateur de notre esprit (Nomb., XVI, 22) n'en connaît-Il pas tous les besoins, et ne sait-Il pas mieux que nos pères selon la chair comment Il doit élever et corriger ses bien-aimés enfants?

⁶ En accueillant humblement et avec foi cette correction, cette discipline du

Seigneur, nous aurons la véritable vie, celle qu'on puise dans la communion avec Lui et dans une soumission sans bornes à sa volonté.

⁷ Seulement pour le temps présent.

⁸ Selon leurs faibles lumières et même quelquefois à tort et sans y mettre toute la sagesse nécessaire.

⁹ Tel est le but constant, immuable de Dieu, dans les corrections qu'il nous inflige: nous rendre participants de sa sainteté. Ne contrarions donc pas ses vues aussi sages, aussi élevées. De plus, ne regardons jamais ces épreuves comme des moyens d'expiation, de laver nos péchés: le sang de Jésus-Christ seul les purifie.

¹⁰ L'Écriture parle souvent de la tendre compassion de Dieu envers les affligés (Lament., III, 32, 33). — Si la chair s'irrite, se soulève contre l'épreuve, la foi vient aussitôt nous rappeler quel doit être le résultat béni de l'affliction.

¹¹ Ceux qui sont exercés par l'épreuve et qui répondent patiemment aux vues du Seigneur, en retirent les fruits les plus salutaires: une sainteté plus épurée, une paix plus solide, une aspiration plus vive, plus directe après les biens éternels.

f) *Évitez une réprobation irrémédiable (XII, 12-17).*

Relevez donc les mains affaiblies et les genoux fatigués, et marchez dans la droite voie du fidèle, afin que personne ne bronche, comme un boiteux, et que les membres faibles de vos Églises recouvrent une pleine santé spirituelle (12, 13). — Faites tous vos efforts pour rétablir ou pour maintenir la paix avec tous les hommes, et recherchez soigneusement à avancer dans la sanctification sans laquelle personne n'entrera dans le royaume de Dieu (Jean, III, 5) (14). — Veillez à ce qu'aucun de vos frères ne néglige la grâce de Dieu, à ce qu'aucun reste d'amour du monde ne croisse chez quelques-uns, et ne cause des ravages dans l'Église; veillez à ce qu'il n'y ait parmi vous personne qui se détourne de la vie de Dieu, comme fit Esau, qui méprisa la promesse, et vendit pour un mets le privilège attaché à son titre de fils aîné (15, 16). — Car vous savez que, lorsque ensuite il se repentit et demanda à son père la bénédiction réservée au droit d'aînesse, il fut rejeté, et qu'il ne put pas, avec toutes ses larmes, engager son père à changer de disposition envers lui (17).

g) *Grandeur du salut auquel le chrétien est appelé (XII, 18-29).*

Car vous, chrétiens, vous n'avez pas été, comme les Israélites, auprès de la

montagne de Sinai, entourée de fumée, ni d'un feu brûlant, ni d'une effrayante tempête; vous n'avez pas entendu le son des trompettes, ni la voix terrible qui causa une telle frayeur aux Israélites qu'ils supplièrent Moïse que Dieu ne leur parlât plus, de peur qu'ils ne mourussent (Exode, XIX, 20) (18, 49); — vous n'étiez pas autour de la montagne lorsque Dieu donna la loi d'une manière si solennelle que même un animal qui se serait approché du mont de Sinai aurait dû être mis à mort, et que Moïse, ce puissant homme de Dieu, fut frappé d'épouvante (20, 24).

VERSET 22. Mais vous vous êtes approchés ¹ d'une montagne de Sion, et d'une Jérusalem céleste, ville du Dieu vivant ², et de myriades d'anges ³, — **23.** d'une réunion générale et d'une assemblée de premiers-nés inscrits dans les cieux ⁴, et d'un juge, Dieu de tous ⁵, et des esprits de justes consommés ⁶, — **24.** et de Jésus, médiateur d'un Nouveau-Testament, et d'un sang d'arrosement qui prononce de meilleures choses qu'Abel ⁷.

¹ En croyant à Christ, vous avez accès au trône de la grâce.

² Sion, par opposition à Sinai (verset 18). Sion, ou Jérusalem, où Christ a été immolé, est mis pour le trône de la grâce (Apoc., XIV, 4; XXI, 2, 7). La Jérusalem céleste est la cité de Dieu, où seront réunis tous les saints, tous les fidèles.

³ Myriades ou dix milliers, nombre immense de créatures célestes qui louent Dieu avec les saints glorifiés.

⁴ Dans la grande assemblée des enfants de Dieu, qui ne sera formée que dans le ciel.

⁵ Non pas seulement de Dieu, légis-

lateur d'un peuple mis à part, mais de Dieu qui jugera tous les hommes, sauveur des croyants, mais vengeur exerçant sa justice envers les rebelles (1 Pierre, I, 47).

⁶ Des héros de la foi de l'ancienne alliance (chap. XI), qui ont remporté la victoire, et qui, lors de la seconde venue de Christ, en recevront le prix avec toute l'Eglise.

⁷ Le sang d'Abel criaît: Vengeance! vengeance! Celui de Christ crie: Paix! paix! Cette longue énumération (22-24) des grâces accordées aux chrétiens offre autant de motifs à persévérer dans la foi.

Puisqu'une si grande gloire vous est réservée par Christ, n'allez pas mépriser sa Parole, en refusant de vous y soumettre. Car si Israël fut sévèrement puni de sa désobéissance à Moïse, qui n'était pourtant qu'un homme, quelle ne serait pas notre condamnation si nous ne suivions pas Celui qui est venu du ciel, qui ébranla la terre quand Il donna sa loi, et qui, par le prophète Aggée (II, 6) a déclaré qu'encore une fois il remuera non-seulement la terre, mais aussi le ciel (25, 26)! — Par ces mots: encore une fois, il montre que tout ce qui est muable de sa nature doit être remplacé par quelque chose d'immuable et de permanent (27).

VERSET 28. C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable ¹, possédons la grâce, par le moyen de laquelle nous rendions notre culte à Dieu d'une manière qui Lui soit agréable, avec respect et crainte ². — **29.** Car notre Dieu est un feu dévorant ³.

¹ Une nouvelle terre, où il n'y aura ni changement, ni révolution d'aucune sorte.

² Philip., II, 42. Ps. II, 44. Tenons ferme la grâce, la foi à la promesse, comme quelqu'un qui tient dans ses mains un inappréciable trésor.

³ Si nous ne persévérons pas dans la foi, si elle ne nous remplit pas d'une crainte salutaire, Celui qui est amour dira un jour: « Allez loin de moi, maudits, allez au feu éternel (Matth., XXV, 44). »

2. Exhortations diverses (XIII, 1-19).

Que rien ne vous détourne de l'amour fraternel, qui est la marque la plus sûre des disciples de Christ (Jean, XIII, 3, 4) (1). — Soyez hospitaliers; Lot, Abraham et d'autres ont reçu chez eux des anges sans le savoir (Gen., 18, 19) (2). — Pensez à vos frères détenus en prison pour leur fidélité à l'Évangile; pensez à eux dans vos prières, comme si vous étiez en prison avec eux; pensez à ceux qui souffrent de quelque manière que ce soit à cause de leur amour pour le Seigneur, en vous rappelant que les mêmes afflictions pourraient vous atteindre (3).

Que tous nos frères regardent le mariage comme un état honorable, et que les époux se gardent une fidélité mutuelle; car Dieu connaît et jugera ceux qui se livrent à l'impureté, à l'adultère et à tous les péchés secrets de la chair (4). — Gardez-vous de l'amour de l'argent, et pour cela soyez contents de ce que vous avez; car Dieu lui-même a promis de pourvoir à vos besoins (Josué, I, 5. Gen., XXVIII, 15. Ps. CXVIII, 6; LVI, 5, 12) (5, 6).

VERSET 7. Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu, et considérant l'issue de leur conduite¹, imitez leur foi. — 8. Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui, et pour tous les siècles². — 9. Ne soyez pas portés çà et là par des doctrines diverses et étrangères³, car il est bon que le cœur soit affermi par la grâce, et non par des aliments⁴, choses qui n'ont point profité à ceux qui y ont marché⁵.

¹ Leur fermeté dans la foi a confirmé leur doctrine et cette fidélité recommande d'autant plus leur conduite à votre imitation.

² Si vos anciens, vos pasteurs ont confessé Jésus-Christ et l'ont servi comme un Sauveur et un Maître qui ne change point, quelle confiance ne devez-vous pas avoir en leur enseignement et en l'exemple qu'ils vous ont donné!

³ Ces doctrines diverses proviennent de ceux qui ne s'attachent pas uniquement à Christ et qui vont puiser ailleurs leur règle de foi et de conduite. Quiconque suit de tels conducteurs s'égare et est ballotté par le vent de toutes sortes de doctrines (Ephés., IV, 14).

Christ est non-seulement la lumière et la vérité, mais encore il est immuable, à l'abri de toute variation: nul ne peut se garder de l'erreur et de l'inconstance dans la saine doctrine qu'en restant collé à l'auteur du salut.

⁴ Plusieurs de ces chrétiens hébreux mettaient encore de l'importance à la distinction des viandes, aux jeûnes et aux observances prescrites par la loi: erreur que Paul combat dans toutes ses épîtres, en particulier dans Gal., II, 3. Col., II, 16.

⁵ Ces pratiques, qui n'avaient qu'un but typique, ne pouvaient effacer les péchés ni sanctifier véritablement le cœur.

VERSET 10. Nous avons un autel, duquel ceux qui rendent un culte à la tente n'ont pas le droit de manger¹; — 11. car quant aux animaux dont le sang est apporté au sujet du péché dans le sanctuaire, par le moyen du souverain sacrificateur, leurs corps sont consumés hors du camp²; — 12. c'est pourquoi aussi Jésus, afin qu'il sanctifiât le peuple par le moyen de son sang, a souffert hors de la porte³. — 13. Sortons donc vers Lui, hors du camp, en portant son opprobre⁴. — 14. Car nous n'avons point ici une ville permanente, mais nous recherchons celle qui est à venir. — 15. Offrons donc continuellement à Dieu par son moyen un⁵ sacrifice de

louange⁶, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom⁷. — 16. Et n'oubliez pas la bienfaisance et la communication (de vos biens); car Dieu prend plaisir à de tels sacrifices⁸.

¹ « Nous avons un autel; » allusion à l'autel des Israélites sur lequel on offrait des sacrifices. Nous, chrétiens, nous n'avons plus cet autel-là, et qui-conque cherche son salut dans ces œuvres légales, se prive de la vraie nourriture qui est Christ; voilà notre autel, celui qui préfigurait l'autel du tabernacle. Ceux qui s'attachent encore au culte du tabernacle mosaïque s'excluent par le fait de toute participation au pain de vie (Jean, VI, 48).

² D'après Lévi., IV, 42; IX, 44; XVI, 27, on devait brûler hors du camp, comme étant impurs et portant la peine du péché, les animaux immolés pour le péché, et les Israélites ne pouvaient en manger. Le sang de cette sorte de victimes était une image du sang de Christ.

³ Jésus, l'anti-type des victimes pour le péché, a été crucifié hors de la porte de Jérusalem (Jean, XIX, 47), et sous ce rapport encore il a parfaitement réalisé la figure lévitique. Il a souffert la mort de la croix comme s'il eût été une victime impure: quoique sans péché, Il a été traité comme s'Il eût péché, et dans le fait Il a pris sur Lui tous les pé-

chés de ses élus. L'apôtre rappelle cette œuvre expiatoire pour montrer que les chrétiens n'ont point à chercher l'expiation dans des pratiques figuratives et transitoires.

⁴ Puisque Jésus a souffert l'ignominie de la croix pour notre réconciliation avec Dieu, suivons-le au milieu de l'opprobre du monde et sachons, comme les apôtres (Actes, V, 41), nous estimer heureux de souffrir le mépris à cause de son nom.

⁵ Par le moyen de notre éternel souverain sacrificateur.

⁶ Un sacrifice spirituel, du cœur, par le Saint-Esprit, et non point des sacrifices tels que ceux qu'exigeait la loi.

⁷ La confession de son nom, exprimant dans nos paroles et dans toute notre vie la reconnaissance et la consécration de nos cœurs à Dieu.

⁸ La confession de bouche, si elle est sincère, est accompagnée d'actes de bienfaisance (Rom., XII, 13); cet amour compatissant, actif, généreux, est plus agréable au Seigneur que toutes les pratiques extérieures (Philip., IV, 18).

VERSET 17. Obéissez à vos conducteurs¹, et ayez pour eux de la déférence; car ils veillent pour vos âmes, comme devant en rendre compte; afin qu'ils le fassent avec joie, et non pas en gémissant; car cela vous serait désavantageux². — 18. Priez pour nous; car nous sommes persuadés que nous avons une bonne conscience, voulant nous bien conduire en toutes choses. — 19. Or, je vous exhorte d'autant plus à le faire, afin que je vous sois rendu plus tôt³.

¹ Obéissez à vos conducteurs spirituels dans tout ce qui est conforme à l'Écriture; en leur obéissant, c'est à Dieu que vous vous soumettez, puisqu'ils ne vous annoncent que sa volonté (1 Thes., V, 12). Cette obéissance d'une part ne peut supposer de la domination de l'autre; car les conducteurs doivent se soumettre les premiers à la volonté de leur Maître (1 Pierre, V, 4-3). Qu'on juge maintenant de ce qui en est à cet égard dans une Eglise qui ose s'appeler chrétienne, et qui tolère un clergé dominateur, toute une hiérarchie de pré-

tres imposant des pratiques, des traditions, des dogmes diamétralement contraires à la Parole de Dieu.

² Par votre résistance à la prédication de la vérité et votre mépris des soins pastoraux, vous vous priveriez des plus grandes bénédictions et vous vous rangeriez au nombre des ennemis de l'Évangile, de ces rebelles que la justice divine atteindra bientôt.

³ On voit que l'apôtre, délivré de sa prison à Rome, espérait retourner en Judée. Il put réaliser son projet.

Vœu et salutation (20-25).

VERSET 20. Or, que le Dieu de la paix, qui a ramené d'entre les morts ¹ le grand berger des brebis, par le sang du testament éternel ², notre Seigneur Jésus, — 21. vous forme à toute bonne œuvre, pour faire sa volonté, faisant en vous ce qui est agréable devant Lui ³, par le moyen de Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen.

¹ L'apôtre rappelle ici la résurrection de Jésus-Christ, dont il n'a pas fait une mention expresse dans le courant de l'épître.

² Dieu a ressuscité Jésus, le grand Pasteur (Ezéch., XXXIV, 23), et l'a fait entrer dans le ciel, afin qu'il y parût avec le sang de la réconciliation; et l'al-

liance qu'il a fondée par cette mort est une alliance éternelle, tandis que celle de la loi n'était que transitoire (Zach., IX, 44).

³ Ainsi, c'est Dieu qui opère le bien en nous, par l'efficacité du Saint-Esprit et en vertu de la médiation de Christ.

Accueillez bien cette parole d'exhortation, que j'ai résumée en aussi peu de mots que possible (22). — Vous avez déjà appris que Timothée est hors de prison; s'il vient bientôt me rejoindre, j'irai avec lui auprès de vous (23). — Saluez tous vos conducteurs et tous les saints. Les chrétiens d'Italie vous saluent (24). — Que la grâce soit avec vous tous ! Amen (25).

3. Paul de nouveau en Orient.*Épîtres à Tite et 1, 2 à Timothée.*

INTRODUCTION AUX ÉPÎTRES PASTORALES DE PAUL.

Tel est le titre donné aux deux épîtres à Timothée et à celle à Tite, parce qu'elles ont été adressées aux disciples de ce nom établis docteurs et pasteurs des Eglises; elles renferment essentiellement un exposé des devoirs des anciens et de la marche que les congrégations chrétiennes doivent suivre. Le grand apôtre, si riche en expériences et formé à l'école des souffrances pour l'Évangile, se sent pressé de faire part de ses lumières à ses jeunes compagnons d'œuvre; poussé par l'Esprit saint, il trace de sa plume inspirée le caractère des conducteurs spirituels; il signale les erreurs qui se glissent dans les troupeaux et la vigilance dont ils ont besoin pour s'en garantir. Ces épîtres sont un nouveau témoignage de l'inflexible fermeté d'un disciple de Christ, de l'esprit de foi et d'amour qui l'anime, tout comme de l'ardeur avec laquelle il combat les ennemis de la vérité: elles offrent une inépuisable source d'instruction, d'exhortation et d'encouragement à tous ceux qui sont appelés au pastorat, et en général à tous les chrétiens désireux de travailler activement à l'extension du règne de Dieu.

Quant à l'époque où elles furent écrites, on voit par leur contenu et par plusieurs expressions dont se sert l'apôtre, que ces lettres n'ont été composées que vers la fin de sa carrière, c'est-à-dire vers l'an 65 ou 66. Après sa première détention à Rome, il retourna en Orient, passa à l'île de Crète où il laissa Tite, son compagnon d'œuvre; de là il alla à Ephèse, où il écrivit sa lettre à ce disciple. Il laissa à Ephèse son bien-aimé Timothée, et ce fut là qu'il lui adressa sa première épître, quand lui-même se rendait en Macédoine (1 Tim., I, 3). — De retour en

Occident, pendant une violente persécution sous Néron, l'an 67, il fut derechef arrêté et jeté dans les fers. Ce fut durant cette seconde et dernière captivité qu'il écrivit sa seconde épître à Timothée : c'était le chant du cygne ; l'apôtre allait verser son sang pour le nom de Christ.

ÉPÎTRE A TITE.

Cette épître, placée dans nos versions après celles à Timothée, fut écrite la première ou au moins la seconde des lettres pastorales, ainsi que nous venons de le voir. Paul l'adresse à son collaborateur Tite, grec d'origine (Gal., II, 3), alors en Crète, où l'apôtre l'avait placé pour veiller sur l'Eglise que celui-ci y avait fondée (Tite, I, 5), y établir des anciens et achever de régler tout ce que Paul n'avait pas eu le temps de régulariser lui-même. Nous voyons que déjà alors de pernicieuses erreurs avaient envahi cette Eglise (I, 10-16), et que Tite avait une forte lutte à soutenir ; c'est aussi le même spectacle que nous présente la première épître à Timothée, avec laquelle celle-ci a beaucoup d'analogie. — Les Crétois étaient de mœurs incultes, grossières, et l'Evangile n'avait pas encore pu les adoucir : les conducteurs de cette Eglise devaient déployer une énergie et une fermeté moins nécessaires ailleurs. Paul jugea que Tite possédait les qualités suffisantes pour cette œuvre ; ce disciple l'avait accompagné dans son voyage à Jérusalem ; Paul l'avait envoyé à Corinthe chargé de sa première lettre à cette Eglise, et avait appris plus tard, de la bouche de Tite, le bon effet produit par cette épître (2 Cor., II, 12 ; VII, 6, 13-15). Tite était ensuite retourné à Corinthe, et en avait emporté le produit des collectes pour les chrétiens pauvres de Judée (2 Cor., VIII, 6, 16-23). On voit par là qu'il jouissait de toute la confiance des autres Eglises. Plus tard Paul l'envoya en Dalmatie (2 Tim., IV, 10), tandis qu'Artémas ou Tychique le remplaçait en Crète (Tite, III, 12). — Enfin Tite retourna à son poste, et, d'après plusieurs documents historiques, il y mourut pasteur de cette Eglise à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Cette épître renferme les points suivants :

Chapitre I. Après la salutation ordinaire (1-4), l'apôtre rappelle à Tite pourquoi il l'a laissé en Crète : pour l'établissement des anciens ; il décrit les qualités que ceux-ci doivent posséder (5-9), et la conduite à tenir contre les faux docteurs (10-16).

Chapitre II. Règles de conduite pour les vieillards et pour les jeunes gens des deux sexes, pour les esclaves ou serviteurs (1-10) : le fondement de tous ces devoirs, c'est la grâce de Dieu en Jésus-Christ, manifestée à tous les hommes sans distinction d'âge et de rang ; c'est le plus puissant mobile à la sanctification (11-15).

Chapitre III. Devoirs que Tite doit enseigner à l'égard des autorités : douceur envers tous les hommes (1, 2) ; motif : compassion de Dieu en Christ par qui nous avons été arrachés à la condamnation (3-7) ; en général, les chrétiens doivent être en avant dans les bonnes œuvres, et rejeter les fables et les sujets de dispute (8-11). Recommandations particulières et salutations (12-15).

Chap. Ier.

Salutation (1-4).

Paul, serviteur de Dieu, et en particulier apôtre de Jésus-Christ, chargé d'amener les élus de Dieu à la foi et à la connaissance de la vérité, selon la piété, en vertu de l'espérance de posséder la vie éternelle, que Dieu, fidèle et vrai, a promise de toute éternité (Ephés., III, 9-14), promesse qu'il a manifestée au temps déterminé pour cela, et qu'il a fait annoncer par la prédication de l'Evangile qui m'est confiée, selon le commandement de Dieu notre Sauveur (1-3). — A Tite, mon vrai fils en la foi et selon nos communes espérances,